



Lettre ouverte aux candidats aux élections législatives – CLE
Pumonti

Romain COLONNA et Cécilia COSTA, candidats dans la 1ere
circonscription de Corse-du-Sud



NB : les réponses ont été travaillées avec les équipes de campagne des candidats de Femu a Corsica-Fà populu in seme

1. Quelle est la place qu'occupent la précarité et la pauvreté parmi les questions que vous souhaitez voir abordées par la représentation nationale et que vous lui soumettez ?

Aux cotés de grandes thématiques comme la transition énergétique, la santé ou encore la lutte contre le réchauffement climatique, le combat contre la pauvreté et la précarité dans notre société doit indiscutablement faire partie des grandes préoccupations à débattre au Palais Bourbon, notamment en Corse où la pauvreté est un phénomène prégnant quasi structurel malheureusement.

2. Avez-vous, vous-même, des propositions sur certaines de ces questions à proposer au débat public ?

De nombreux dispositifs d'aide en matière sociale existent, on doit les renforcer et en créer de nouveau éventuellement. Toutefois, je pense que l'identification et l'accompagnement des personnes dans le besoin doivent être une priorité : le travail et les moyens donnés aux travailleurs sociaux dans leur globalité doivent être renforcés pour mieux prévenir, identifier et accompagner. On s'aperçoit de plus en plus, en Corse notamment et contrairement aux croyances véhiculées, que certaines personnes qui pourraient bénéficier d'aides sociales ne les sollicitent pas par manque de connaissance et d'accompagnement. C'est pourquoi, la pratique des guichets uniques dans les centres communaux/intercommunaux d'action sociale, comme premier point d'accueil des personnes dans le besoin, doit se généraliser dans tous nos territoires. Mais encore la question de l'automatisation du versement des aides ou prestations sociales doit être sérieusement étudiée.

La conférence sociale lancée par le président du conseil exécutif est un espace adéquat pour proposer au Gouvernement différentes propositions dans le domaine de la lutte contre la précarité.

3. Avez-vous, à cet égard, déjà formé des projets d'intervention et d'interpellation du gouvernement, sur la prise en compte de cette problématique et sur les moyens qu'il envisage, de son côté, de mettre en œuvre pour lutter contre ces fléaux ?

Si je suis élu, comme mes autres collègues de la majorité territoriale, je m'impliquerai fortement dans le cadre du premier projet de loi relatif au pouvoir d'achat cet été en proposant une adaptation des différents dispositifs à la situation de l'île selon une indexation intégrant le différentiel de prix enregistrés (chèque alimentaire, prime dite « Macron », prime carburant, retraites...). À ce titre, je fais miennes les propositions de la Conférence sociale portée par le président du Conseil exécutif de Corse, la présidente de l'Assemblée de Corse et la présidente du CESEC en accord avec l'ensemble des partenaires.

4. Défendriez-vous la création d'un ministère entièrement dédié à la lutte contre la pauvreté ?

La lutte contre la pauvreté est à ce jour englobée dans le ministère chargé des solidarités. Cette lutte n'a sans doute pas systématiquement la place qu'elle devrait avoir dans les politiques gouvernementales. Toutefois, je pense que les questions de pauvreté doivent être traitées en transversalité et être prises en compte dans toutes les politiques publiques mises en œuvre, en mode interministériel.

5. Vous engagez-vous à participer aux commissions permanentes des affaires sociales et des finances pour influencer sur les projets de loi concernant plus particulièrement la lutte contre la pauvreté ?

J'ai, compte tenu de ma formation, une appétence particulière pour les questions relatives à l'éducation ou à la culture. Cependant, la commission des affaires sociales sera l'un de mes choix prioritaires dans le cadre de la répartition des différentes commissions entre les députés.

6. Que proposez-vous pour améliorer l'accès des plus pauvres, notamment en matière

Accès aux besoins fondamentaux :

De soins

- Garantir une prise en charge véritable à 100% des soins prescrits de base indispensable pour les ménages les plus pauvres par la Sécurité sociale dans son intégralité
- Création de maisons médicales en milieu rural dépourvu de médecins
- Création de centres de santé publics et pourquoi pas embaucher des médecins salariés (Permettez-moi d'ajouter que la question transversale de la Santé me préoccupe au plus au point. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé à Cécilia Costa, jeune médecin, d'être ma suppléante).

A une alimentation suffisante en qualité et quantité

- Développement progressif d'une autonomie alimentaire dans les produits de première nécessité, notamment légumes, fruits, viandes, poissons par le développement de la production et en réduisant autant que faire se peut l'importation
- Renforcer les projets alimentaires territoriaux (PAT) élaborés collectivement par les habitants, agriculteurs, producteurs... à l'instar du PAT du Fiumorbu...)
- Mettre le paquet sur l'éducation de nos enfants (atelier de cuisine, connaissance des produits...)

A un logement décent, notamment pour limiter les passoires thermiques

- Lancer un grand plan de rénovation des logements sociaux en Corse en collaboration avec l'Etat (plus de 8600 logements sociaux)
- Aider fortement les propriétaires qui n'ont pas forcément les moyens à rénover leur logement (crédit d'impôt, aides directes...)

A des transports en commun efficaces pour une transition écologique juste et solidaire

- Renforcer le service public des transports collectifs en Corse ou transport à la demande notamment dans le cadre de l'élaboration en cours du schéma territorial de la collectivité de Corse

A l'accès à la communication numérique

- Créer des points d'accès numériques publics
- Former des personnes référentes dans chaque intercommunalité pour aider les personnes exclues dans leurs démarches administratives
- Lutter contre l'exclusion et la précarité numériques

A la culture, au sport, aux loisirs

- La gratuité périodique aux musées, cinémas, théâtre et expositions doit être généralisée par une prise en charge publique
- Eveiller les enfants dès le plus jeune âge à la culture et à l'art

Pour prévenir le décrochage scolaire

- Mieux former les enseignants à la détection
- Réduire le nombre d'élèves par classe
- Généraliser les dispositifs de rattrapage scolaire
- Valoriser les filières professionnelles et détecter les talents des élèves dès leur plus jeune âge pour mieux les orienter par la suite

7. Solidarité institutionnelle et sociétale : Que proposez-vous pour Associer les plus pauvres à la conception, la réalisation, l'évaluation des mesures qui les concernent

- Ne pas trop catégoriser « les plus pauvres », le but c'est qu'ils sortent de la précarité
- Institutionnaliser la Conférence sociale corse avec les associations qui les représentent plus que les personnes en elles-mêmes

Expérimenter le revenu universel

- Instaurer une « garantie dignité » ou un « revenu universel » autour de 1 000 euros pour ne laisser personne sur le carreau par une fusion des prestations sociales en un revenu unique (hors santé)

Donner des alternatives à la dématérialisation des démarches administratives

- Garantir un guichet physique quoi qu'il arrive même si de plus en plus de personnes maîtrisent l'outil Internet, celles qui sont dans le besoin l'utiliseront, c'est ça le service public. Un moratoire doit avoir lieu sur la fermeture des services publics en milieu rural, nous l'avons demandé à plusieurs reprises à l'Assemblée, le Gouvernement l'a refusé.
- Développer de véritables guichets uniques
- Créer des « casa di i territorii » dans chaque micro-région ou « pieve » de Corse afin de créer de véritables maisons des services publics où chaque habitant ou élu pourra s'adresser

Un accueil digne pour tous les migrants.

- Les personnes en détresse fuyant les persécutions, la guerre, la famine, doivent être accueillies dans des structures d'accueil et d'hébergement en nombre suffisant sur tout le territoire. Il ne s'agit pas de les opposer aux personnes résidentes dans le besoin qui sont une priorité absolue à qui l'on doit porter notre assistance continue avec une attention toute particulière (l'un n'empêche pas l'autre)
- Le droit d'asile, pour ceux qui y ont droit, doit être bien sûr garanti.